


# DISPOSITIONS LÉGALES RELATIVES AUX PNEUS POIDS LOURD

ÉDITION :  
SEPTEMBRE 2018

**M+S** Ce marquage n'est pas basé sur une procédure d'essai normalisée. Il est attribué par chaque fabricant selon des spécifications qui lui sont propres. Tous les pneus du groupe Michelin portant le marquage M+S peuvent être utilisés dans toutes les conditions météorologiques.

 Ce marquage est basé sur une procédure d'essai normalisée conformément au règlement n° 117\_2/UN-ECE. Tout pneu portant le marquage 3PMSF possède automatiquement également le marquage M+S.

Pays	Exigences minimales pendant la saison hivernale	Profondeur de sculpture minimale	Période	Autres spécifications
 Suisse	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Allemagne	3PMSF sur les essieux moteurs permanents (le marquage M+S est suffisant pour les pneus fabriqués avant le 01/01/2018)	1,6 mm	Non définie ; l'obligation d'utiliser des pneus hiver dépend de la situation	Selon la situation : verglas, neige tassée ou fondue, plaques de givre ou de neige
 Autriche	Pneus M+S sur au moins un des essieux moteurs permanents	Pneus diagonaux : 6 mm Pneus radiaux : 5 mm (valable pour les pneus M+S ; 2 mm pour tous les autres pneus)	Poids lourd : 01/11 – 15/04 Bus : 01/11 – 15/03	Obligation d'emporter des chaînes à neige pour au moins 2 roues
 Belgique	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Aucune
 Bosnie-Herzégovine	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	15/11 – 15/04	Obligation d'emporter des chaînes à neige, une pelle et un sac de sable
 Bulgarie	Si signalisation correspondante	1,6 mm	Non définie	Aucune
 Croatie	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	Non définie	Chaînes à neige autorisées pour les pneus sans marquage M+S en-dessous de 4 mm de profondeur de sculpture restante. Définition des conditions hivernales de manière similaire à l'Allemagne
 Danemark	Pas de spécifications	1 mm	Non définie	Clous autorisés du 01/11 au 15/04
 Espagne	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Estonie	Pas de spécifications	3 mm	Non définie	Aucune
 Finlande	M+S sur les essieux moteurs	5 mm pour l'essieu moteur, 3 mm pour tous les autres essieux	Déc. – fév.	Clous autorisés du 01/11 au 31/03
 France	Pas de spécifications	1 mm	Non définie	Clous autorisés entre le premier samedi à partir du 01/11 et le dernier dimanche de mars
 Grande-Bretagne	Pas de spécifications	1 mm	01/12 – 01/04	Aucune
 Grèce	Pas de spécifications	2 mm pour l'essieu moteur, 1,6 mm pour les autres essieux	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Hongrie	Pas de spécifications	1,6 mm pour $\varnothing < 750$ mm, 3 mm pour $\varnothing > 750$ mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant

Pour connaître les règlements spécifiques, merci de vous informer en consultant les dispositions législatives correspondantes en vigueur dans le(s) pays concerné(s). Ces informations sont fournies à titre indicatif. Sour réserve d'évolution des dispositions législatives locales.

Pays	Exigences minimales pendant la saison hivernale	Profondeur de sculpture minimale	Période	Autres spécifications
 <b>Irlande</b>	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Aucune
 <b>Italie</b>	Voir colonne « autres spécifications »	1,6 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige pour les pneus sans marquage M+S sur certains tronçons (signalisés), spécifications régionales possibles
 <b>Lettonie</b>	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Chaînes à neige non autorisées
 <b>Lituanie</b>	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Chaînes à neige non autorisées
 <b>Luxembourg</b>	M+S sur les essieux moteurs	1,6 mm	Non définie	Utilisation de chaînes à neige autorisée sur routes enneigées ou verglacées
 <b>Macédoine</b>	M+S sur tous les essieux	6 mm pour les essieux moteurs, 4 mm pour tous les autres essieux	15/11 – 15/03	Chaînes à neige autorisées pour les pneus sans marquage M+S d'une profondeur de sculpture minimale restante de 4 mm
 <b>Norvège</b>	M+S sur tous les essieux (y compris les essieux relevables)	5 mm	15/11 – 15/03	Obligation d'emporter des chaînes à neige (7 pour 5 essieux). Clous uniquement pour les pneus avec marquage M+S. L'adhérence et la sécurité du véhicule relèvent de la responsabilité du conducteur.
 <b>Pays-Bas</b>	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Chaînes à neige non autorisées
 <b>Pologne</b>	Pas de spécifications	1,6 mm en règle générale, 3 mm pour les bus	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 <b>Portugal</b>	Pas de spécifications	1 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 <b>République tchèque</b>	M+S sur les essieux moteurs	6 mm sur les essieux moteurs, 1,6 mm sur les autres essieux	01/11 – 31/03	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 <b>Roumanie</b>	M+S sur tous les essieux	1,6 mm	01/11 – 31/03	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 <b>Russie</b>	M+S sur tous les essieux	4 mm	Déc. – Fév.	
 <b>Serbie</b>	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	01/11 – 01/04	Obligation d'emporter des chaînes à neige pour au moins 2 roues
 <b>Slovaquie</b>	M+S sur les essieux moteurs	3 mm	01/11 – 31/03	
 <b>Slovénie</b>	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	01/11 – 31/03	Aucune
 <b>Suède</b>	M+S sur tous les essieux du véhicule tracteur	5 mm pour le véhicule tracteur, 1,6 mm pour la remorque	01/12 – 01/04	
 <b>Turquie</b>	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	01/12 – 01/04	

Pour connaître les règlements spécifiques, merci de vous informer en consultant les dispositions législatives correspondantes en vigueur dans le(s) pays concerné(s). Ces informations sont fournies à titre indicatif. Sous réserve d'évolution des dispositions législatives locales.